

INTRODUCTION GÉNÉRALE

David JOUSSET, Jean-Michel BOLES et Jean JOUQUAN

Crise économique, crise écologique, crise anthropologique... l'image que notre époque se renvoie à elle-même soulignerait-elle une fragilité spécifique de notre humanité ? S'agit-il de l'expression d'une mutation dans un certain modèle de domination néolibérale, d'exercice de la puissance sur l'environnement, de maîtrise technicoscientifique de notre avenir commun ? C'est en tout cas une thèse inspirée par une lecture sociologique de notre temps évoquant cette mutation de l'organisation sociétale par les termes de « société de verre¹ », de « fragilisation du social² », ou encore de « société du malaise³ ». Mais ces modifications des conditions de formation aussi bien des identités individuelles que collectives doivent-elles être comprises comme une fragilisation de l'humain en tant que tel ? Faut-il refonder notre compréhension de nous-mêmes autour d'une anthropologie de la vulnérabilité ?

Ce vaste questionnement ne peut laisser le monde soignant indifférent. En effet des dynamiques convergentes tendent à redéfinir notre temps par un « moment du soin⁴ » en comprenant par la notion du soin l'ensemble des pratiques portant le souci de l'humain : les pratiques du soin sanitaire, médico-social, mais également les différentes formes d'accompagnement de la souffrance psychique, de la vieillesse, du handicap ou encore les pratiques d'action sociale, de réinsertion, de développement ou de soutien des capacités. Le soin désigne alors un mode d'être qui a le souci du possible devenir humain, reliant les pratiques de soi au sens du monde commun en tant que monde vulnérable⁵.

-
1. CORCUFF P., *La société de verre : pour une éthique de la fragilité*, Paris, A. Colin, coll. « Collection Individu et société », 2002.
 2. CHÂTEL V., ROY S. et al., *Penser la vulnérabilité : Visages de la fragilisation du social*, Québec, Presses de l'université du Québec, 2008.
 3. EHRENBURG A., *La société du malaise*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2010.
 4. WORMS F., *Le moment du soin : à quoi tenons-nous ?*, Paris, PUF, 2010.
 5. TRONTO J., *Un monde vulnérable : pour une politique du care*, traduit par H. MAURY, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 2009. La définition étendue, cosmopolitique,

Toutefois dans quelle mesure le monde soignant, médical et social, doit-il s'ouvrir à la prise en charge de ces figures contemporaines de la vulnérabilité? Faut-il prendre soin de l'humain *comme* vulnérable et non plus seulement donner des soins à l'humain *car* vulnérable?

Or c'est dans ce contexte qu'ont émergé, dans le discours soignant d'abord (pédiatrie, gériatrie, psychiatrie, psychologie), puis dans les sciences sociales et dans les expertises internationales ensuite, un ensemble de notions qui gravitent autour de la vulnérabilité, telles que fragilité, frêleté, précarité, risque, susceptibilité, etc. Ces notions sont fréquemment doublées de leurs complémentaires ou de leurs notions opposées (résilience, adaptation, *coping*, « capacités »). Il est manifeste que ce faisceau de notions est au croisement de plusieurs questions cruciales de notre époque : l'anticipation des pertes d'autonomie, les nouvelles formes de pauvreté et de vie précaire, l'incertitude et l'exposition au risque qu'il soit d'ordre psychosocial, politique ou environnemental.

On constate actuellement que le thème de la vulnérabilité est devenu omniprésent dans la réflexion contemporaine, avec des usages et des significations très multiformes que l'approche philosophique ne peut que questionner.

L'étude des usages de ces notions de vulnérabilité et fragilité a été menée dans une approche d'évaluation du risque⁶, en particulier du risque environnemental⁷. De même des travaux ont conduit une évaluation de sa pertinence sociologique⁸, travail que prolongent les recherches de Marc-Henry Soulet⁹, contributeur à cet ouvrage. En sciences politiques, une généalogie

du *care* rejoint pour une large part la définition du soin présentée ici : « activité caractéristique de l'espèce humaine qui inclut tout ce que nous faisons en vue de maintenir, de continuer ou de réparer notre "monde" de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde inclut nos corps, nos individualités (*selves*) et notre environnement, que nous cherchons à tisser ensemble dans un maillage complexe qui soutient la vie », in FISCHER B. et TRONTO J., « Toward a feminist theory of care », in ABEL E. et NELSON M. (dir.), *Circles of Care : Work and Indignity in Women's Lives*, State University of New York Press, New York, 1991, p. 40 cité in TRONTO J., « Care démocratique et démocraties du care », in MOLINIER P., LAUGIER S. et PAPERMAN P. (dir.), *Qu'est-ce que le care ? : souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot & Rivages, coll. « Petite bibliothèque Payot », 2009, p. 37.

6. DE LEON J.V. et CARLOS J., « Vulnerability, A conceptual and methodological review », coll. *Studies of the university : research, counsel, education. Publication Series of UNU-EHS*, 2006, vol. 4, p. 68. L'université des Nations Unies a mis en place un groupe de travail d'experts internationaux qui se veut une plate-forme de dialogue entre les différentes écoles de pensée en « *vulnerability research* ».

7. BROOKS N., « Vulnerability, risk and adaptation : A conceptual framework », *Tyndall Centre for Climate Change Research Working Paper*, 2003, vol. 38, p. 1-16.

8. CHÂTEL V. et SOULET M.-H. (dir.), *Agir en situation de vulnérabilité*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'université Laval, 2003. CHÂTEL V. et ROY S., *Penser la vulnérabilité : visages de la fragilisation du social*, Presses de l'université du Québec, 2008.

9. SOULET M.-H., « Reconsidérer la vulnérabilité », *Emp@n*, ARSEAA, Toulouse, Érés, 23 février 2006, n° 60, n° 4, p. 24-29.

de la diffusion de ce « nuage notionnel » a conduit à une critique radicale de son idéologie sous-jacente¹⁰. Au-delà des limites d'une suspicion systématique qui risque d'essentialiser la catégorie des « vulnérables¹¹ », on peut retenir déjà une première problématisation : ce recours à la notion de vulnérabilité serait-il un effet de la biopolitique réduisant la question politique à la régulation de la survie¹²? Dans quelle mesure la reconnaissance du vivant dans sa vulnérabilité, jusque dans les vies précaires, peut-elle être compatible avec la revalorisation d'une puissance d'exister inhérente à la personne humaine, d'un pouvoir d'agir et de vivre ensemble fondateur du politique?

La tension entre vulnérabilité et puissance d'exister ou pouvoir d'agir, selon la théorie de la « repossibilisation » (*empowerment*), ou encore le lien entre vulnérabilité et créativité est une des dialectiques majeures de notre temps. La vulnérabilité est ainsi pensée non plus comme une limitation des pouvoirs humains mais comme la limite qui rend ces pouvoirs *humains*. Il s'agit par exemple d'une ontologie sociale des vies précaires (Butler¹³, Le Blanc¹⁴), il s'agit parfois d'une dialectique entre vulnérabilité comme faillibilité des capacités humaines¹⁵ et nécessaire responsabilité, axe central des travaux de Paul Ricœur¹⁶, que prolongent à sa façon les recherches de Frédéric Worms, contributeur ci-dessous.

Plus globalement le statut ambivalent ou problématique de la notion de vulnérabilité la situe à l'interface de plusieurs modèles de compréhension de la réalité humaine. De là une problématisation épistémologique tout d'abord : peut-on sortir du dualisme entre une approche constructi-

-
10. THOMAS H., « Vulnérabilité, fragilité, précarité, résilience, etc. », *Recueil Alexandries*, Réseau Terra, janvier 2008.
 11. THOMAS H., *Les vulnérables : la démocratie contre les pauvres*, Bellecombe-en-Bauges, France, Éditions du Croquant, 2010.
 12. On pense ici à une nouvelle ère de la biopolitique caractérisée par l'incitation à se considérer comme vulnérable en tant que forme de gouvernement des vivants par suggestion d'une autoévaluation sanitaire et d'une médicalisation de l'existence. Les « vulnérables » seraient les nouveaux « Anormaux » qui doivent protéger le corps social en assumant les risques spécifiques découlant de leurs fragilités. Voir FOUCAULT M., *Les anormaux. Cours au Collège de France, 1974-1975*, Paris, Gallimard, Le Seuil, 1999; FOUCAULT M., *Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France, 1978-1979*, Paris, Gallimard, Le Seuil, 2004.
 13. BUTLER J. *Prekarious Life : Powers of Mourning and Violence*, Londres, Verso, 2004; *Vie précaire. Les pouvoirs de la violence et du deuil après le 11 septembre*, traduit par J. ROSANVALLON et J. VIDAL, Paris, Éditions Amsterdam, 2005.
 14. LE BLANC G., *Vies ordinaires, vies précaires*, Paris, Le Seuil, coll. « La couleur des idées », 2007.
 15. Voir la diffusion internationale de Paul RICŒUR, *Fallible Man*, KELBEY A. (trad.), New York, Fordham University Press, 1986.
 16. RICŒUR P., « Fragilité et responsabilité », in P. VAN TONGEREN et al. (dir.), *Éros and Eris. Contributions to a Hermeneutical Phenomenology*, Dordrecht, Kluwer, 1992. Ce travail est prolongé dans la conférence de 1995 « Autonomie et vulnérabilité » reprise dans *Le juste 2*, Esprit, Paris, coll. « Philosophie », 2001.

viste (la vulnérabilité serait produite par les processus naturels, les rapports sociaux, les dispositifs de l'action publique, voire les discours experts) et une approche essentialiste (la vulnérabilité comme nature, fait structurel, voire destin) ? Mais ce premier niveau de questionnement a immédiatement un prolongement de nature éthique : l'ambivalence d'être vulnérable implique de penser simultanément l'exposition aux autres et l'interdépendance, la dépendance et le lien solidaire, l'attachement aliénant et l'attachement structurant comme lieu de formation de l'être soi, de l'être relationnel. Une grande part des discours éthiques de la sollicitude, de l'empathie, de la bienveillance suppose une vulnérabilité à l'action morale comme « vivre à la merci¹⁷ » d'autrui. Sur ce même plan éthique, on peut s'interroger sur la portée ou la validité de la notion de vulnérabilité : dans quelle mesure la vulnérabilité est-elle un facteur de stigmatisation, de catégorisation identifiant des personnes à leurs défaillances ou leurs incapacités de participer à la vie commune ? À l'inverse, dans quelle mesure la vulnérabilité n'est-elle pas qu'un concept descriptif d'une vie diminuée, un concept phénoménologique de la vie blessée¹⁸, mais également un concept normatif dénonçant la vie surexposée, prescrivant des obligations d'agir, de protection, de respect, de soin ? C'est un des enjeux par exemple de l'éthique de la discussion où Jürgen Habermas redéfinit la source de la morale par la prise en compte de la vulnérabilité des identités constituées intersubjectivement (voir ici même l'analyse de Peter Kemp¹⁹) ou encore de la phénoménologie des « blessures morales » chez Axel Honneth²⁰.

Cet enjeu de réflexion éthique est indissociable de décisions politiques et de pratiques sociales. Ces pratiques sociales inspirent une pensée du politique, au cœur des nombreux travaux d'Estelle Ferrarese²¹, ici contributrice, et inspirent directement des politiques publiques qui devront répondre à ce questionnement : comment qualifier sans stigmatiser, comment reconnaître des revendications légitimes liées à des situations de souffrance ou de dépendance, sans opérer une catégorisation qui ait des effets d'exclusion, sans « naturaliser » la vulnérabilité comme condition indépassable ?

Différents projets philosophiques ont proposé une éthique qui mette au centre la vulnérabilité. Il s'agit tantôt de dégager un « principe vulnérabi-

17. FERRARESE E., « Vivre à la merci. Les trois figures de la vulnérabilité dans les théories politiques contemporaines », *Multitudes*, automne 2009, n° 37/38, p. 132-141.

18. RIGÉUR P., « Responsabilité et fragilité », in *Autres Temps. Cahiers d'éthique sociale et politique*, n° 76-77, 2003, p. 127-141.

19. HABERMAS J., *De l'éthique de la discussion*, traduit par M. HUNYADI, Paris, Le Cerf, coll. « Passages », 1992.

20. HONNETH A., *La lutte pour la reconnaissance*, traduit par P. RUSCH, Paris, Le Cerf, coll. « Passages », 2000.

21. « Vivre à la merci », *op. cit.* ; « Les vulnérables et le géomètre. Sur les usages du concept de vulnérabilité dans les sciences sociales », in *Raison Publique*, n° 14, avril 2011, p. 17-37.

lité²² » qui serait sous-jacent aux différents principes éthiques (l'autonomie comme la justice, la bienfaisance ou la non-malfaisance présupposent la vulnérabilité au sens d'une susceptibilité des personnes au tort, à la violation de leurs droits). Parfois la notion de « vulnérabilité » est invoquée comme terme fédérateur d'une éthique du soin²³, parfois à partir d'une extrapolation d'une condition vulnérable comme dans le discours gérontologique²⁴, sans qu'elle soit analysée dans son statut ontologique ; parfois, elle est utilisée pour une extension de l'éthique de la responsabilité au non humain, bien que reconnue comme n'étant pas une « notion philosophique rigoureuse²⁵ ». Le courant du *care* a considéré la vulnérabilité comme catégorie centrale d'une éthique permettant un décentrement de la figure du sujet autarcique²⁶, dans le projet en particulier d'une refondation de la pensée politique à partir du souci du vulnérable²⁷. La vulnérabilité est ainsi au carrefour des théories du *care*, de la sollicitude, mais aussi de la reconnaissance²⁸ et du néo-républicanisme. L'enjeu commun est bien d'interroger si la vulnérabilité comme condition partagée permet de refonder la solidarité, selon la thèse pionnière de R. Goodin²⁹, et plus largement la justice sociale. Faut-il au contraire considérer des facteurs de vulnérabilité, selon la position du néo-républicanisme de Pettit³⁰ pour déduire des obligations spécifiques envers certaines populations ?

Comment par ailleurs recevoir le soupçon qu'un discours sur les « vulnérables³¹ » participerait d'une production des exclus, en s'inscrivant notamment dans une réduction biopolitique du citoyen au survivant, à

-
22. KEMP P., « Principe vulnérabilité », in *Nouvelle encyclopédie de bioéthique : médecine, environnement, biotechnologie*, Bruxelles, De Boeck université, 2001. Voir du même auteur, KEMP P., « Quatre principes éthiques », *Revue internationale de philosophie moderne*, Tokyo, 1999 repris in *Le discours bioéthique*, Paris, Le Cerf, 2004.
 23. PIERRON J.-P., *Vulnérabilité : pour une philosophie du soin*, Paris, PUF, 2010.
 24. PANDELÉ S., *La grande vulnérabilité : fin de vie, personnes âgées, handicap*, Paris, S. Arslan, 2010. PFITZENMEYER P. et MARTIN-PFITZENMEYER I., *Prendre soin du grand âge vulnérable : un défi pour une société juste*, Paris, L'Harmattan, 2011.
 25. PELLUCHON C., *Éléments pour une éthique de la vulnérabilité : les hommes, les animaux, la nature*, Paris, Le Cerf, coll. « Humanités », 2011, p. 322.
 26. MARTINSEN K., *Care and Vulnerability*, Oslo, Akribe Publishing, 2006.
 27. Voir en France la thèse de Marie GARRAU, *L'importance de la vulnérabilité : essai sur la signification et les implications de la catégorie de vulnérabilité dans la philosophie morale et politique contemporaine*, thèse de doctorat, École doctorale Connaissance, langage et modélisation, Nanterre, 2011.
 28. Pour une confrontation de ces modèles, voir le collectif LEGET C., GASTMANS C. et VERKERK M. (dir.), *Care, compassion and recognition : an ethical discussion*, Leuven, Peeters, 2011. Voir en particulier l'article d'Estelle FERRARESE, « *The Shared Premises of the Ethics of Care and Theories of Recognition : Vulnerability as Moral Category* ».
 29. GOODIN R. E., *Protecting the Vulnerable : a Reanalysis of Our Social Responsibilities*, Chicago, University of Chicago Press, 1985.
 30. PETTIT P., *Républicanisme : une théorie de la liberté et du gouvernement*, traduit par P. SAVIDAN et J.-F. SPITZ, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 2004.
 31. THOMAS H., *Les Vulnérables, op. cit.*

la fois objet et sujet d'une gestion sanitaire visant à l'optimisation de son « capital santé³² » ? Peut-on penser une action politique qui ne cherche ni à s'indemniser de la vulnérabilité, ni à réduire le politique à une gestion des fragilités ?

Dès lors le soin de l'humain vulnérable est-il un modèle, une orientation pour penser à nouveaux frais le lien social, le lien démocratique, voire le lien humain³³, le souci de la commune humanité³⁴ ? Avec quelles conséquences pour les pratiques soignantes ? On le voit, il y a donc une pluralité des « Grammaires de la vulnérabilité³⁵ » comme on a pu évoquer les « Grammaires de la responsabilité³⁶ ». Dans cette polyphonie, l'orientation de ce livre est de prêter attention à la voix des soignants afin d'envisager comment se tisse le lien entre une certaine crise des humanités – « fragiles humanités » –, une fragilité du bien³⁷ et l'actuelle interrogation profonde des praticiens sur les finalités de la médecine et de l'action soignante.

En effet ce livre fait la synthèse de recherches menées par l'équipe interdisciplinaire en éthique du soin « Éthique, Professionnalisme et Santé » (équipe d'accueil 4686 de l'université de Brest). Dans un partenariat entre chercheurs des sciences humaines et du monde de la santé, ce laboratoire a pour ambition de croiser la problématisation philosophique des concepts éthiques et le questionnement des praticiens sur le sens et les valeurs du soin. Ce croisement des regards a pris différentes formes ces dernières années : un séminaire de recherche mensuel, un colloque international en octobre 2013, une première publication rassemblant des contributions de philosophes, médecins et psychologues³⁸.

Dans ce présent ouvrage, l'intention déclarée est de proposer un état des lieux des recherches sur la vulnérabilité dans divers champs disciplinaires, à destination des non spécialistes. C'est l'occasion d'exposer comment ce faisceau de notions (vulnérabilité, fragilité, précarité, etc.) est intégré ou critiqué par les courants majeurs de chaque discipline. À cela s'ajoutent des contributions personnelles au débat, proposant une analyse transversale, apportant une lecture critique des usages de la notion de vulnérabilité dans les réflexions et pratiques contemporaines.

32. FOUCAULT M., *Naissance de la biopolitique*, op. cit.

33. BUTLER J., *Precarious Life*, op. cit. Sur la confrontation, autour de la notion de vulnérabilité, d'une approche foucauldienne à la philosophie sociale post-hegelienne, voir entre autres ONG-VAN-CUNG K.S., « Reconnaissance et vulnérabilité », *Archives de Philosophie*, 15 février 2010, t. 73, n. 1, p. 119-141.

34. WORMS F., *Le moment du soin*, op. cit. WORMS F., *Soin et politique*, Paris, Questions de soin, PUF, 2012.

35. LAUGIER S., GAILLE M., *Raison publique*, n° 14, 2011.

36. GENARD J.-L., *La grammaire de la responsabilité*, Paris, Le Cerf, coll. « Humanités », 1999.

37. Voir ci-dessous la référence aux travaux de MARTHA NUSSBAUM.

38. JOUSNI L., POINGT P. et SAINT-ANDRÉ S. (dir.), *Vulnérabilité, vulnérabilités*, Montpellier, Sauramps médical, coll. « Les carnets de l'espace de réflexion éthique de Bretagne », 2015.

Cet ouvrage propose globalement une réflexion sur l'origine du champ conceptuel de la vulnérabilité. Il s'agit d'une question de recherche contemporaine³⁹, ce travail sur la genèse conceptuelle s'étant efforcé jusqu'ici de clarifier son insertion dans la dialectique avec l'autonomie, notamment dans la thèse connue de Nathalie Maillard⁴⁰, ici contributrice. L'enjeu problématique est bien de chercher à penser la vulnérabilité en s'interrogeant sur les modèles que l'on peut se donner pour penser les dimensions de la vulnérabilité (ontologique, phénoménologique, sociale, relationnelle, physiologique, psychologique, etc.).

L'ensemble est inauguré par une réflexion personnelle qui montre combien cette notion touche au vital de notre humanité : comment penser et vivre la vulnérabilité ? Michela Marzano expose combien ce questionnement s'incarne charnellement à l'origine de sa pensée philosophique.

C'est dans cette perspective que la première partie présente « les discours de la vulnérabilité », c'est-à-dire à la fois des discours prenant la vulnérabilité comme objet et des discours inspirés par la vulnérabilité.

Cette *première partie* présente tout d'abord les grands courants philosophiques qui ont conceptualisé la vulnérabilité (Levinas, Jonas⁴¹, Nussbaum-Sen) puis des champs de recherche qui l'ont étudiée, en montrant la pluralité des approches (sciences sociales, droit, théologie, anthropologie). L'axe dynamique consiste à progresser d'un discours de philosophie morale fondamentale (une éthique de l'altérité exposée avec Levinas, présentée par Lazare Benaroyo, la tension autonomie et vulnérabilité analysée par Éric Pommier) vers un discours philosophique en dialogue avec le questionnement issu des pratiques. Ainsi la théorie des capacités, présentée par Pierre Goldstein, est le prolongement des travaux de Sen⁴² en philosophie de l'économie, eux-mêmes inspirés par la pensée de Martha Nussbaum⁴³,

39. Voir récemment la contribution de Guillaume LE BLANC, « Généalogie et vulnérabilité » au colloque du Centre de recherche juridique Pothier de l'université d'Orléans, avril 2016.

40. MAILLARD N., *La Vulnérabilité. Une nouvelle catégorie morale ?*, Labor et Fides, Genève, 2011.

41. Voir notamment dans l'évolution de cet auteur le passage d'une démonstration d'une « puissance » de la subjectivité face au déterminisme physique (JONAS H., « On the Power or Impotence of Subjectivity », in SPICKER et ENGELHARDT [dir.], *Philosophical Dimensions of the Neuro-Medical Sciences*, New York, Springer, 1976 ; JONAS H., *Puissance ou impuissance de la subjectivité ? Le problème psychophysique aux avant-postes du Principe responsabilité*, traduit par C. ARNSPERGER, Paris, Le Cerf, coll. « La nuit surveillée », 2000) à la reconnaissance de ce que la fragilité de la vie dans son auto-affirmation contre la mort (voir la conférence de 1991, « Fardeau et bénédiction de la mortalité », traduite in JONAS H., *Évolution et liberté*, Paris, Rivages, 2000) est l'enracinement de sa théorie de la valeur dans une philosophie de la vie, qui n'est en rien une réduction à un biologisme mais la thèse forte d'une continuité entre la vie et l'éthique.

42. SEN A., *Commodities and capabilities*, Oxford, Oxford University Press, 1985.

43. NUSSBAUM M. C., *Capabilités : comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, traduit par S. CHAVEL, Paris, Climats-Flammarion, 2012.

prolongeant une réflexion pionnière sur la « fragilité du bien⁴⁴ », c'est-à-dire sur la dimension tragique de la vie éthique et les « fragiles humanités ». C'est ce dont témoigne également le développement d'approches théologiques ou spirituelles, redécouvrant la vulnérabilité comme condition essentielle de l'humain face au divin ou au sacré, voire une certaine transcendance de la vie humaine comme blessure première (Véronique Margron⁴⁵). Dans un second moment, à une approche descriptive de ces discours (la rencontre entre gérontologie et psychologie sociale qui ont contribué à constituer la fragilité en catégorie majeure dans les travaux de Dario Spini et consorts⁴⁶, l'état du droit et de la jurisprudence avec Christian Byk) succède une approche dialectique et critique (Raymond Massé) qui fait transition vers la deuxième partie.

Cette *deuxième partie* montre l'étendue de la pensée critique sur la notion de vulnérabilité, ses usages et ses effets. Ces questionnements fondamentaux ne renoncent pas à un emploi critique de la notion mais délimitent des champs de validité ou à tout le moins des foyers problématiques stimulants.

Dans un premier temps, on progresse d'une introduction générale du champ de ces critiques (Nathalie Maillard) à une thèse philosophique personnelle sur les limites internes du concept (Frédéric Worms), du débat interne à la philosophie (Peter Kemp connu pour son travail de thématization d'un « principe vulnérabilité⁴⁷ ») à une philosophie travaillée par le réel de la vulnérabilité (Bertrand Quentin, spécialiste des questions du handicap). Dans un second moment, trois essais tentent de penser une nouvelle épistémologie depuis la vulnérabilité : il s'agit de poser les conditions d'un discours sociologique (Marc-Henry Soulet), d'une pensée du politique (Estelle Ferrarese fait l'hypothèse que la possibilité du politique est catalysée par le rapport d'un sujet à sa puissance d'agir depuis sa vulnérabilité, même si l'émergence du commun politique suppose d'abandonner une part de son expérience de la vulnérabilité) et enfin d'une ontologie comprise à partir de l'agir relationnel qu'est le soin (David Jousset), ce qui fait transition avec la troisième partie.

La vulnérabilité, source d'éveil éthique, engage la responsabilité du soignant à découvrir ce moment éthique permettant d'entendre l'appel de l'autre et de l'accueillir en toute hospitalité avec pour horizon visé de lui permettre de restaurer ses capacités et de retrouver son autonomie. Une telle vision contredit la réduction de la relation de soin à un échange d'infor-

44. NUSSBAUM M. C., *The Fragility of goodness : luck and ethics in Greek tragedy and philosophy*, Londres, Cambridge university press, coll. « Cambridge paperback library », 1986.

45. MARGRON V. et PLETTNER C., *Fragiles existences : orienter sa vie*, Paris, Bayard, 2010.

46. SPINI D. et al. « Frail elderly », in BIRREN J.E. (dir.), *Handbook of ageing*, Oxford, Elsevier, 2007.

47. KEMP P., « Principe vulnérabilité », in *Nouvelle encyclopédie de bioéthique*, op. cit.

mations en vue d'obtenir un consentement réglementaire ou à une responsabilité performative, dont le devoir normatif serait de répondre à, voire d'imposer une norme technique.

Ainsi dans la *troisième partie*, la problématisation philosophique est incarnée dans la pratique réflexive de ceux qui font face à la vulnérabilité en tant que soignants.

Mais, en premier lieu, avant d'aborder les pratiques cliniques, il apparaît utile d'interroger le cadre juridique lui-même de la politique de protection des droits fondamentaux des personnes fragilisées mise en œuvre par la loi du 28 décembre 2015 portant sur l'adaptation de la société au vieillissement (Yann Favier).

Ensuite, l'axe dynamique de cette partie décline différentes approches de la vulnérabilité dans la pratique, allant du nouveau-né, au malade en fin de vie et à la personne âgée. Une remarque liminaire s'impose : il ne s'agit pas de vouloir faire entrer les personnes dans un cadre catégoriel mais au contraire d'envisager les situations explorées dans les interactions puissantes qui les sous-tendent. En effet à la vulnérabilité du bébé répond celle de sa mère, à celle du malade s'associe celle du soignant, à celle de la personne sous protection sociale fait écho celle de son tuteur, au sein de leur environnement propre.

Le premier texte soulève la question de la vulnérabilité de la relation de soin elle-même (Alain-Charles Masquelet). La comparaison de la situation du nouveau-né, particulièrement le prématuré, et de la personne âgée conduit Armelle Gentric et Jacques Sizun à montrer comment des programmes de soin et d'accompagnement spécifiques, adaptés à la fragilité particulière de ces personnes aux deux extrêmes de la vie, permettent de pratiquer « une médecine centrée sur le sujet fragile ». L'approche psychanalytique proposée par Agnès Bressollette permet-elle à un psychisme, toujours en relation, de répondre à l'angoisse de ne plus être humain, comme forme ultime de la vulnérabilité ? Le contexte particulier des décisions de limitation ou d'arrêt de traitement en réanimation est un moment particulier où les vulnérabilités de l'ensemble des protagonistes s'exposent et se croisent. Peut-il s'agir d'un moment permettant de préserver « le fonds commun d'humanité » qui relie soignants et soignés, reconnu par l'institution ? (Jean-Michel Boles). Enfin, le développement d'une conception de la pratique médicale fondée sur une *technè* maîtrisée rend-il caduque le recours à une éthique de la vulnérabilité partagée du médecin et du patient (Jean-Christophe Weber) ? L'ensemble de ces questionnements a pour fondement de se laisser interpellé par le visage de l'autre souffrant et de faire preuve d'une « volonté d'indulgence » à l'égard de celui-ci.

On ne peut s'empêcher de souligner que cela suppose aussi que l'importance de cet accueil de la vulnérabilité et le temps nécessaire à le déployer soient reconnus et, à ce titre, valorisés non seulement par toute l'équipe

soignante mais aussi par l'institution hospitalière, d'une part, et rendus possibles par une formation adaptée et renouvelée de tous les professionnels de santé, d'autre part.

Enfin, en dernière invitation à la réflexion, Robert William Higgins, connu pour sa réflexion critique sur les soins palliatifs, lance un appel pour prendre soin de notre vulnérable être en commun, en soulignant combien la chaîne du soin est transmission de l'humanité.

Au terme de ce premier aperçu, on mesure sans doute l'intérêt de l'ouvrage comme ensemble. En effet le rassemblement de disciplines aussi multiples (philosophie morale, éthique du soin, philosophie politique, psychologie, médecine, droit, anthropologie, sociologie, théologie, psychanalyse), l'apport de contributeurs experts dans leur domaine au niveau international est une première dans l'édition francophone. Nous sommes convaincus que le lecteur trouvera ici matière à penser, aussi bien du point de vue de sa pratique soignante éventuelle qu'au niveau de sa condition humaine, tant la vulnérabilité nous questionne tous.